Établissement Public Territorial de Bassin

Syndicat Mixte de l'Argens

VAR

Démarche PAPI de l'Argens & Côtiers de l'Estérel

Réunion du comité de pilotage n°15

6 octobre 2026 14h30

Salle du Moulin, Châteaudouble

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

Agglomération PROVENCE VERTE

S.E.V.E GESTION & POTABILISATION DE L'EAU

Ville de Draguignan

Fréjus VILLE DE FRÉJUS

LE DÉPARTEMENT VAR

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES Liberté Égalité Fraternité

Région PACA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Ordre du jour

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Pilotage et financement

Avancement des actions phares

Projection post 2028 et avenant n°1 au PEP

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Pilotage et financement

PAPI 2016-2025

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens VAR

117,4 M €
80 actions
9 maîtres d'ouvrages

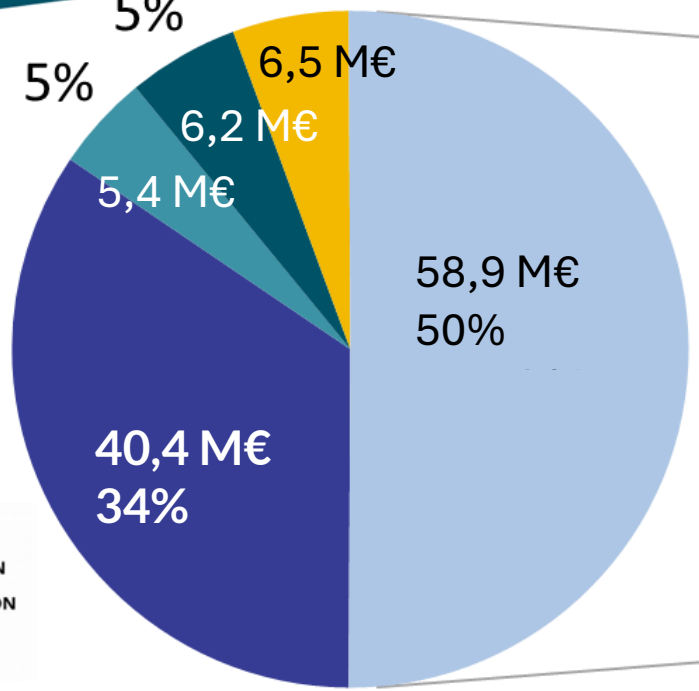

2023-2024

Total Etat 45,8 M€

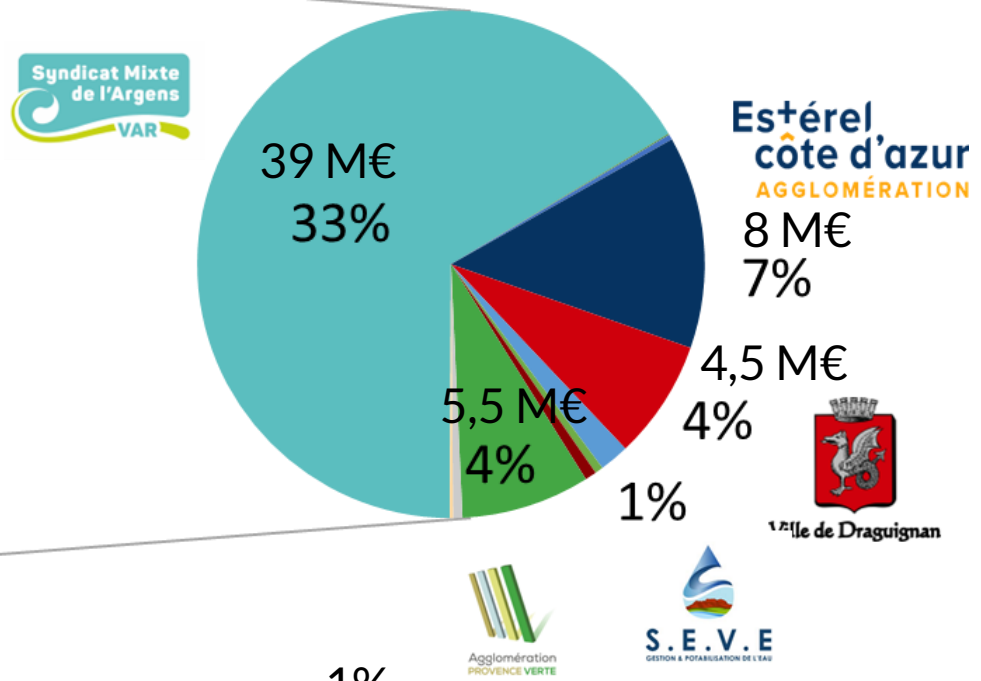

+ Fonds vert 2025 non intégré
0,9 M €

Particuliers et gestionnaires de bâtis collectifs Entrepreneurs

Programme d'études préalables 2026-2027

Validé le 20 février 2026 par le Préfet du Var

54 actions

25,5 M €

5 maîtres d'ouvrages

Établissement Public Territorial de Bassin Syndicat Mixte de l'Argens VAR

1,3 M €
5% *22 actions*

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

6,2 M €
25% *18 actions*

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

12,7M €
50%
+MOA de 2 actions

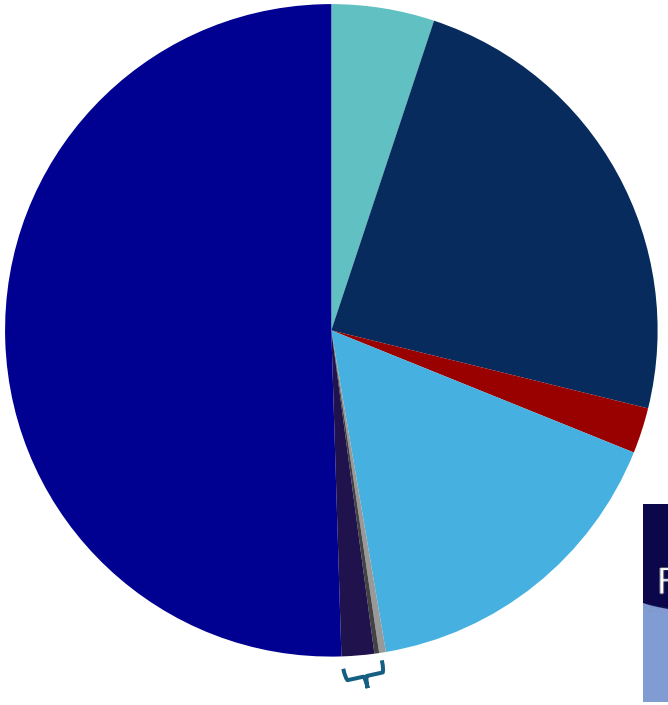

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

0,6 M €
2%
4 actions

Fréjus VILLE DE FRÉJUS

4,1 M €
16%

Acquisition Les Floralies

Bénéficiaires des travaux de mitigation
7 actions
0,6 M €
2%

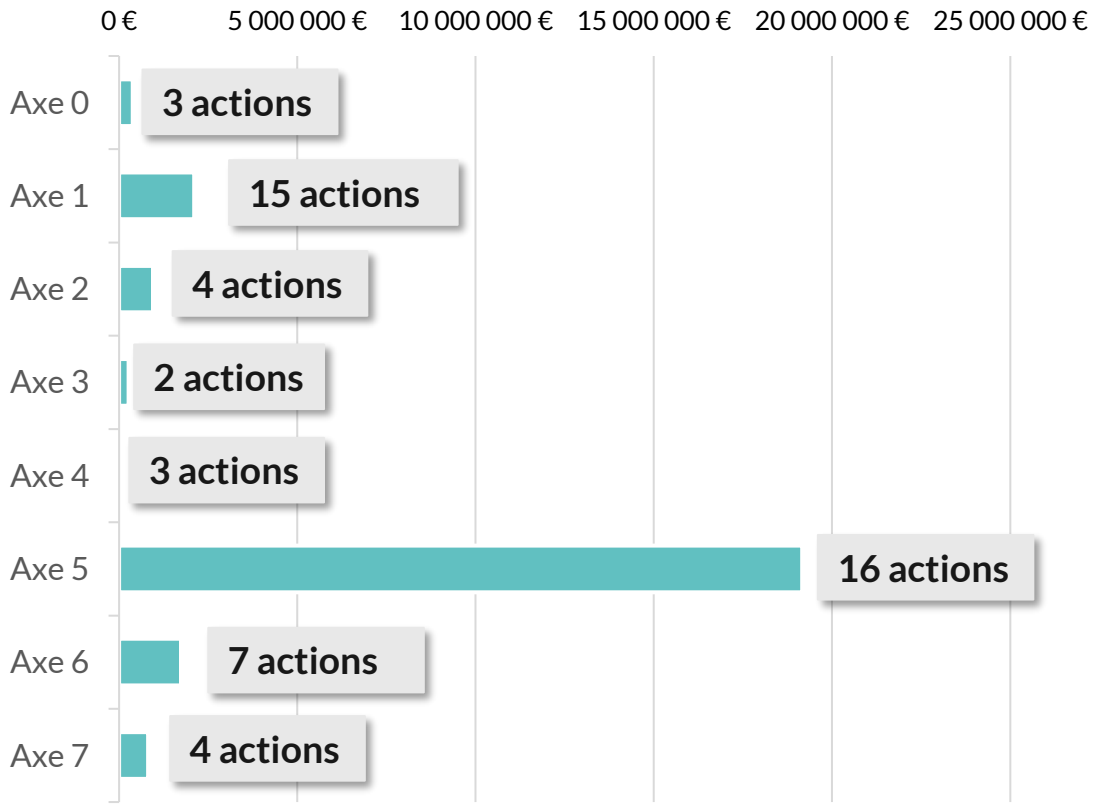

Etat d'avancement technique du PEP (2026-2028) et du PAPI (2016-2025)

PAPI Argens et côtiers de l'Esterel 2016-2025 80 actions

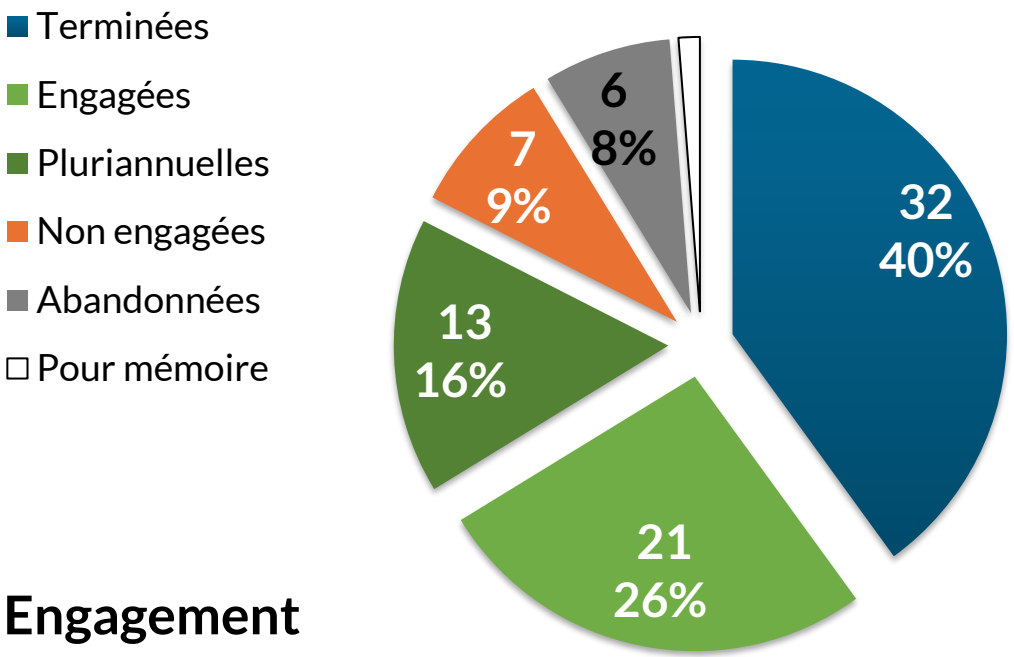

Engagement technique 83 %

Prévision de 91% d'engagement technique à la fin de l'exécution des actions du PAPI

PEP Argens et côtiers de l'Esterel 2026-2028 54 actions

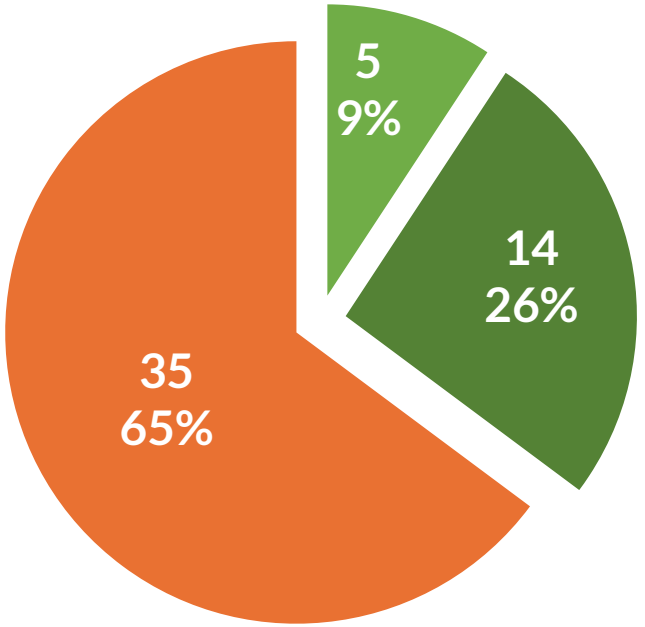

Engagement technique 35 %

Etat d'avancement financier du PEP (2026-2028) et du PAPI (2016-2025)

PAPI
117,4 M€
40,4 M€ FPRNM

Autorisations d'engagement

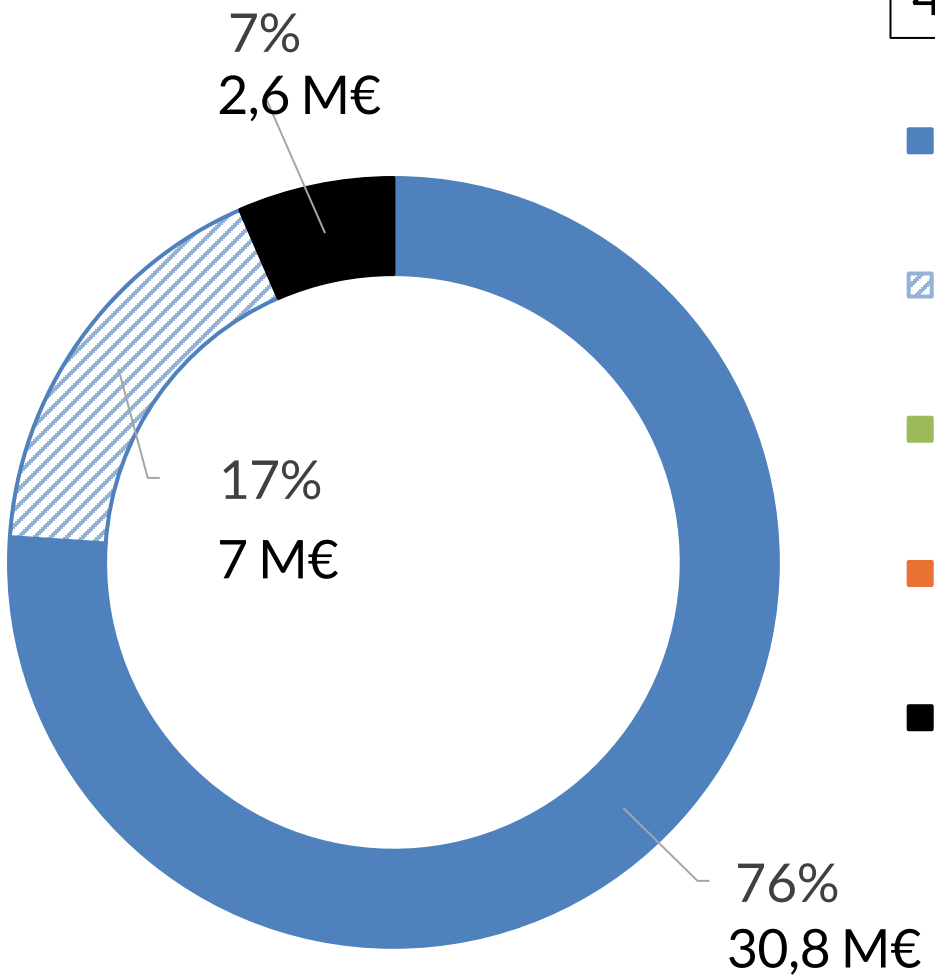

Crédits de Paiement

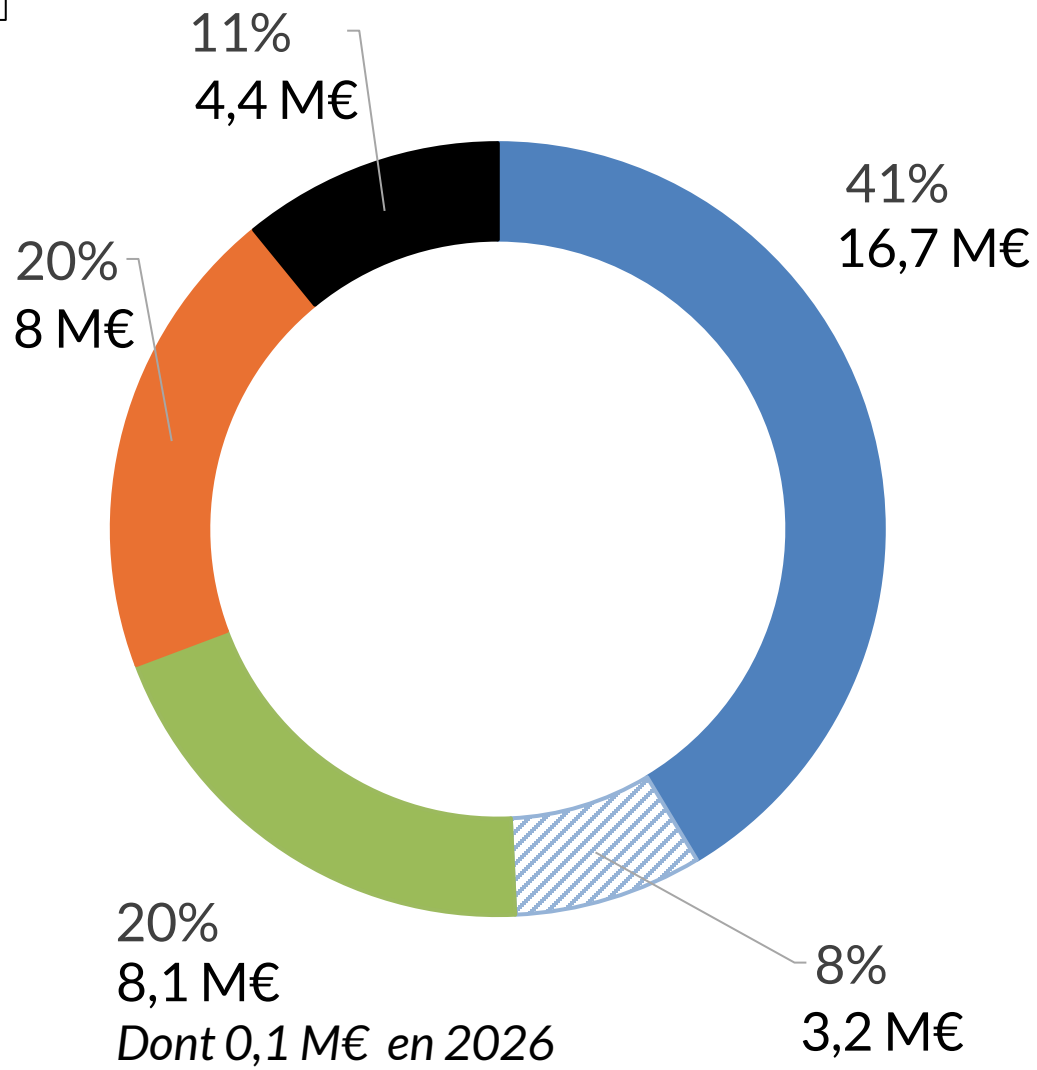

- Payé / Attribué
- Instruction
- Prévision de dépôt 2026/2027
- Prévision de dépôt post 2027
- Abandonné

Etat d'avancement financier du PEP (2026-2028) et du PAPI (2016-2025)

PEP
25,5 M€
12,7 M€ FPRNM

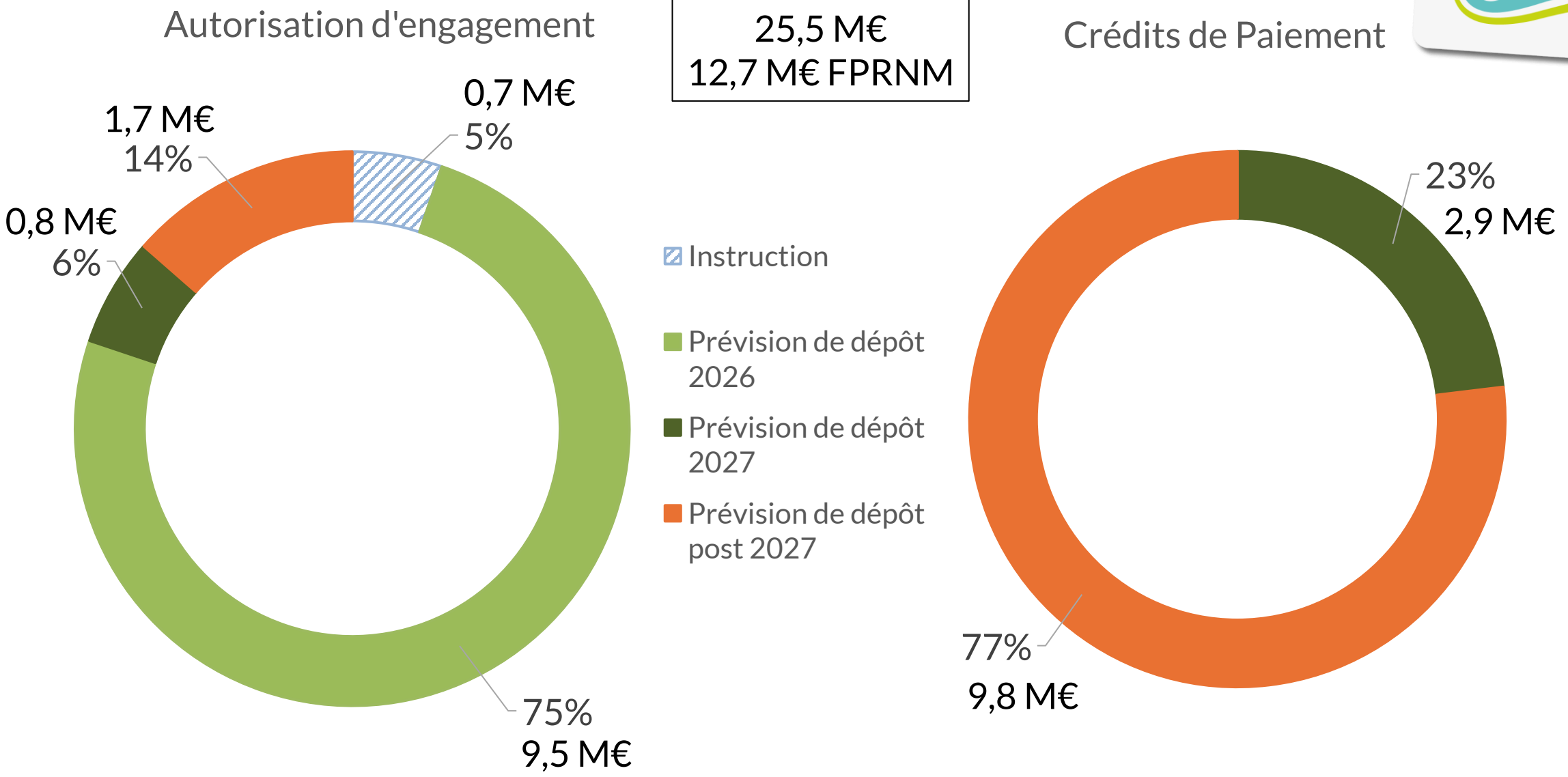

Etat d'avancement financier du PEP (2026-2028) et du PAPI (2016-2025)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Dialogue de gestion 09/2026 :

2026

- Demandes de subventions : **17,2 M €, 28 dossiers prévus,** dont 3 avec une délégation demandée, 12 en cours d'instruction, 13 dépôts prévus, dont 8,3 M € (Les Floralies).

- Demandes de paiement : **3,3 M €, dont 3,2 M € en cours d'instruction ,** 14 dossiers PAPI.

2027

- Demandes de subventions prévues (hors Alabri) : **0,8 M €, 10 dossiers PEP**

- Demandes de paiement prévues (hors Alabri) : **10,9 M €, 33 dossiers PAPI et PEP**

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Avancement des actions phares

Sensibilisation des scolaires : A la découverte du fleuve Argens

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Bassin versant de l'Argens
Risque inondation, fonctionnement du fleuve Argens et de ses affluents
CE1 au CM2 des écoles publiques
30 classes/an

CANDIDATURE
57 classes
+ de 1 300 élèves
30 établissements + 1 classe IME de Salernes

SÉLECTION
30 classes
+ 1 classe IME de Salernes
722 élèves · 17 établissements

1 · CANDIDATURE

Appel à projet 2026-2027
lancé en mai 2026 sur la plateforme Adage

2 · SÉLECTION

Comité de sélection
29 septembre 2026

3 · SUITE À DONNER

- Information des classes retenues par la DSDEN
- Formation des enseignants le **18 octobre 2026**

Classes candidates et retenues par EPCI (2026-2027)

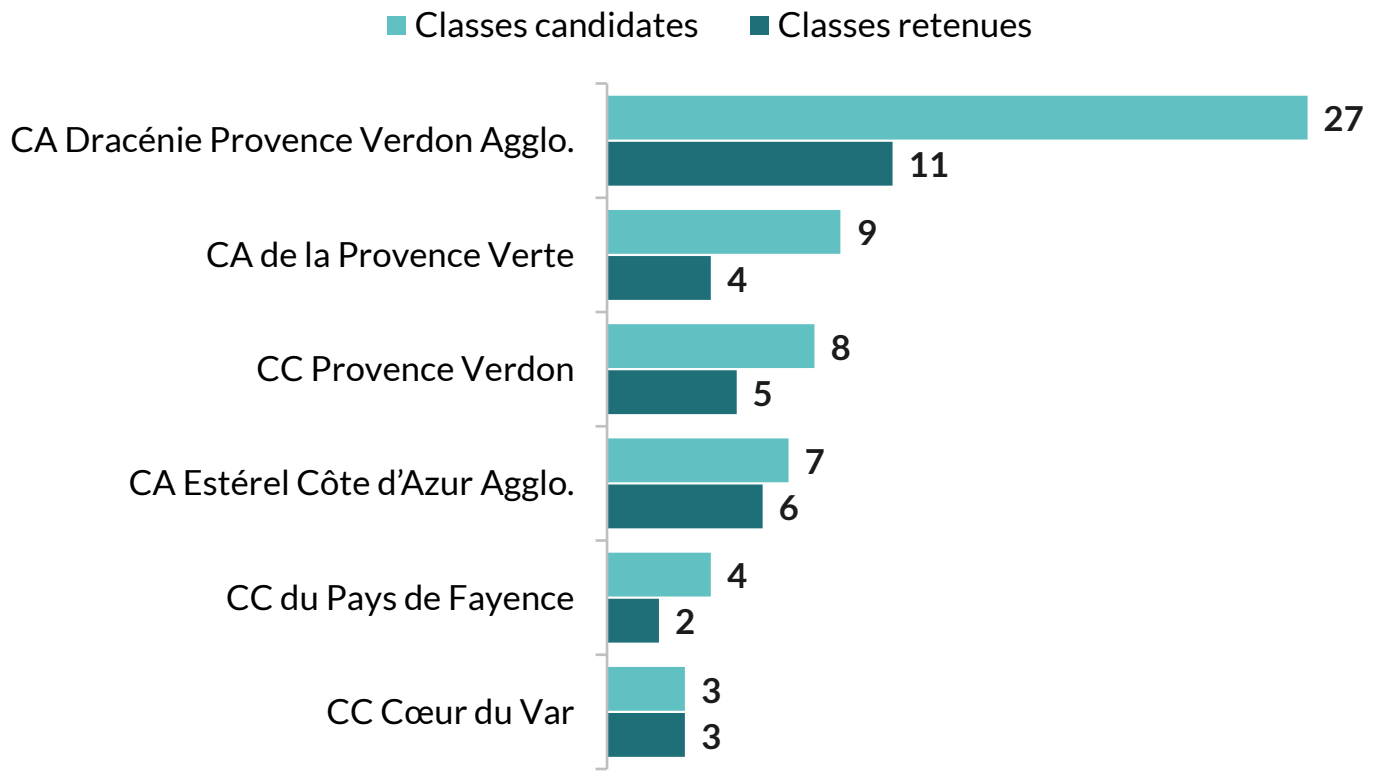

Acquisitions foncières de 44 bâtiments des Floralies

Accord du préfet pour le rachat de la totalisé du bloc sud du lotissement - Intégration des acquisitions foncières de 44 logements du bloc sud du lotissement des Floralies à Fréjus.

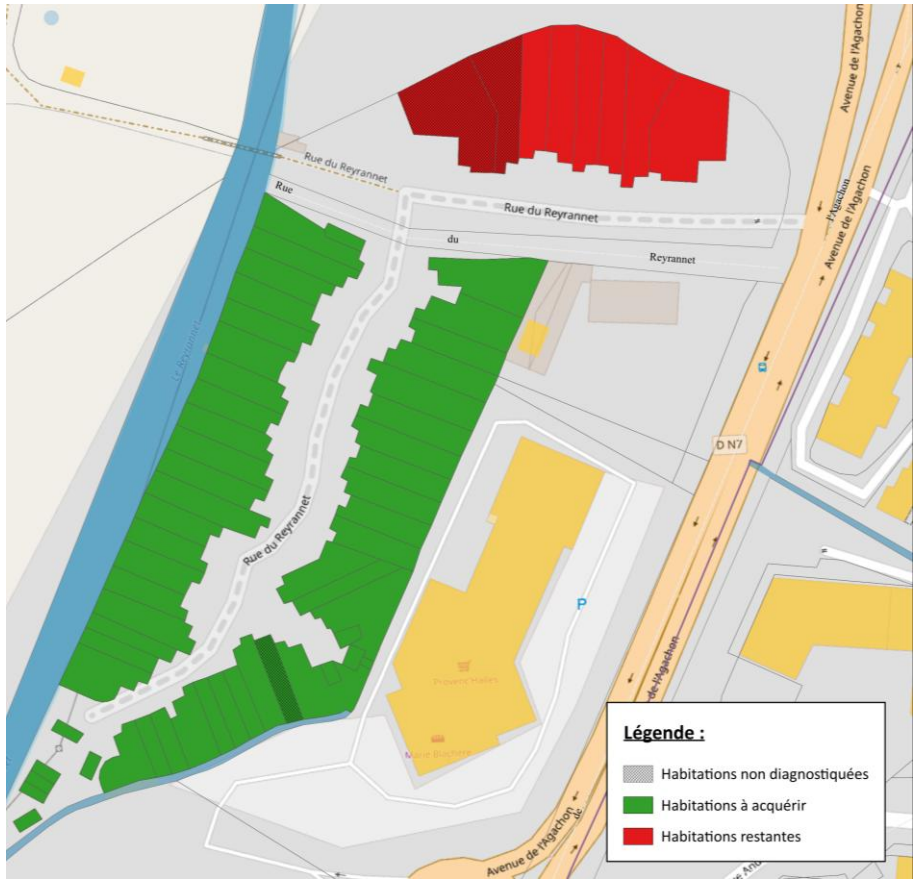

Acquisitions foncières portées par la ville de Fréjus

Acquisition des 44 logements (bloc sud)	13 800 000 €
Démolition des biens acquis	1 540 000 €
Actes fonciers et frais administratifs	1 104 000 €
Diagnostics avant démolition	110 000 €
TOTAL	**16 554 000 €**

Répartition financière :

- *25 % Commune de Fréjus*
- *25 % Estérel Côte d'Azur Agglomération*
- *50% FPRNM*

- *Les montants qui n'auraient pas pu être engagés dans le PEP seront repris dans le PAPI qui suivra.*
- *Acquisitions amiables. En cas d'échec ou d'impossibilité d'accord, une procédure réglementaire pourra être envisagée, incluant le recours à une DUP"*

Acquisitions foncières de 44 bâtiments des Floralies

État d'avancement et calendrier

Actualisation de l'estimation des acquisitions

Estimations révisées par les Domaines et situations restantes



27 favorables — 8 refus

35 estimations réalisées

9 estimations A REALISER

Hausse du coût des estimations des Domaines constatée

Calendrier

T2 2026

Mise à jour des estimations Étape 1

Première phase de mise à jour conduite au 2e trimestre 2026.

05/10

Dépôt du dossier de subvention

Finalisation des pièces et consolidation des éléments chiffrés.

18/10

Mise à jour des estimations Étape 2

9 estimations à mettre à jour lors de cette séquence.

11

Retour des propriétaires Actualisation du coût des démolitions (diagnostics)

Constitution du dossier de DUP

Réduction de la vulnérabilité

Alabri : habitations et biens mixtes

Objectif : 500 diagnostics/an.

907 diagnostics réalisés

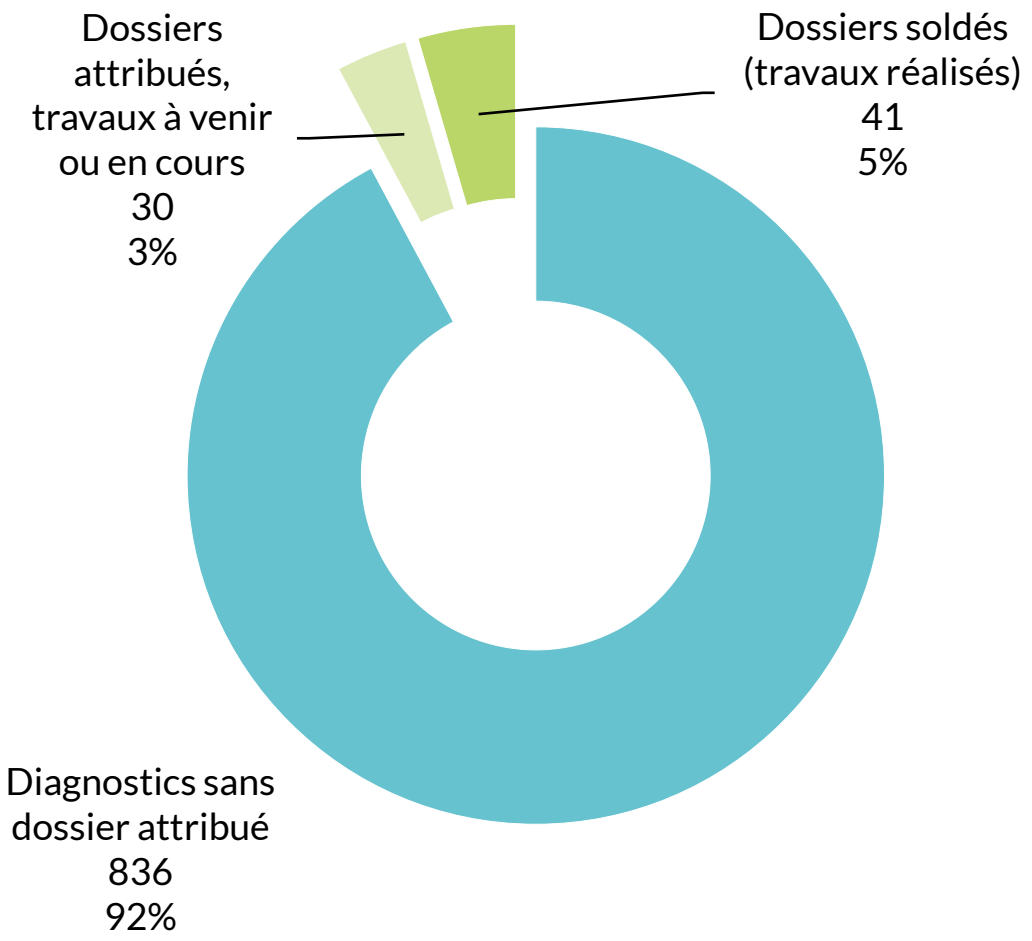

Chiffres clés

907
Diagnostics réalisés

71
Dossiers attribués

41
Dossiers soldés

4 000 € TTC
Coût moyen des travaux

Taux de réussite

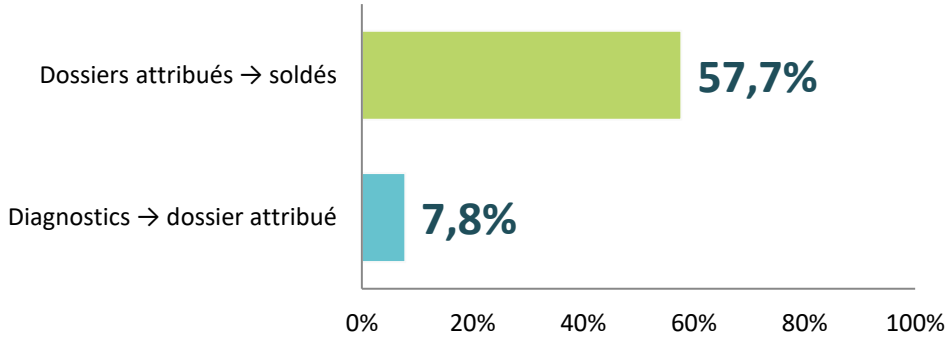

Réduction de la vulnérabilité

Alabri : habitations et biens mixtes

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Travaux récents : Doctrine élaborée par Claire Charensol (DDTM)

AE : 389 581 €
CP : 264 604 €

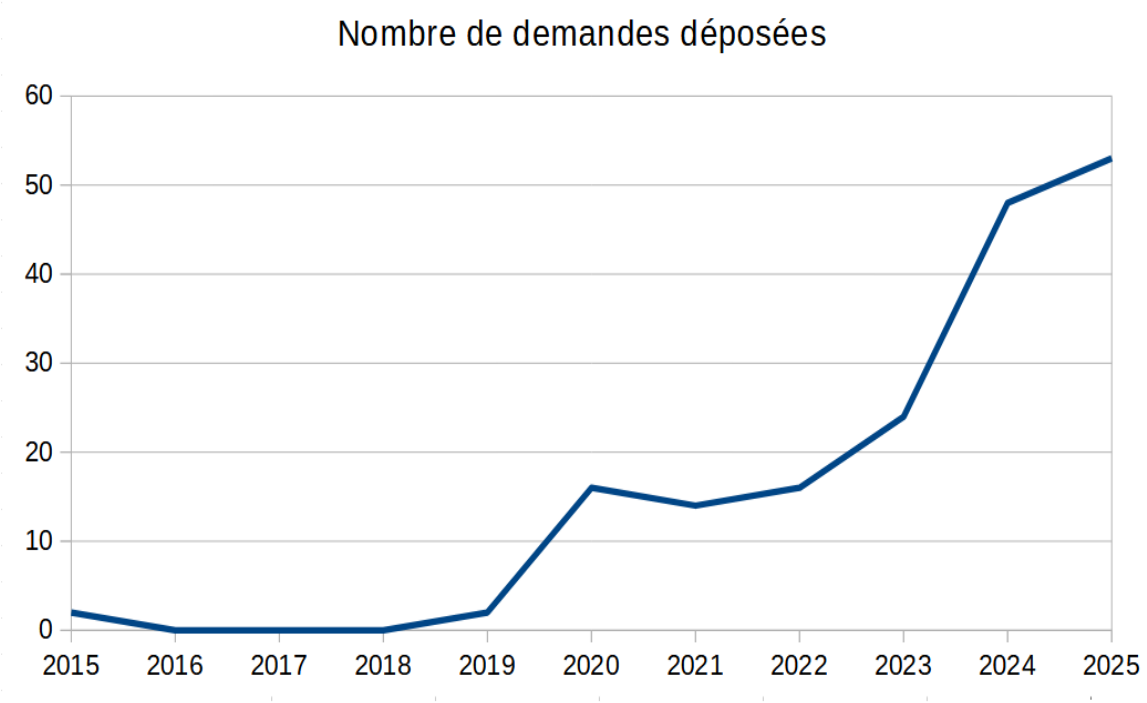

Baisse des diagnostics en 2026

Doctrine départementale DDTM: critères de validation des dossiers de demande de subvention des travaux de mitigation (Claire Charensol)

Actions avec les assureurs :

- *COVEA : campagne de communication de 3 semaine en octobre 2026*
- *MATMUT : réalisation des diagnostics par l'assureur*

BILAN DES DISPOSITIFS (Emma CAVALLO, 2026)

Plus de temps accordé à la démarche en interne :

- *Communication*
- *Acculturation*
- *Accompagnement des bénéficiaires*

Réduction de la vulnérabilité

Entreprise : des objectifs revus à la hausse

+ Depuis 2020 : Parcours prévention des inondations des entreprises en partenariat SMA/CCI :
2000 entreprises sensibilisées dont 800 dans le cadre du PAPI.
Renouvellement de la convention 2026-2029

OBJECTIFS ANNUELS

- 500 entreprises sensibilisées
- 100 autodiagnostics en ligne
- 5 Visites d'entreprises et réalisation d'un rapport de diagnostic simplifié
- 15 Visites d'entreprises et réalisation d'un rapport de diagnostic détaillé
- 5 Accompagnement des entreprises dans le cadre du montage de dossiers de subventions

- *Une nouvelle plate-forme en cours de développement pour intégrer l'ensemble des risques auxquels sont soumis les entreprises.*



Etat d'avancement technique travaux
PAPI (2016-2025)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens VAR

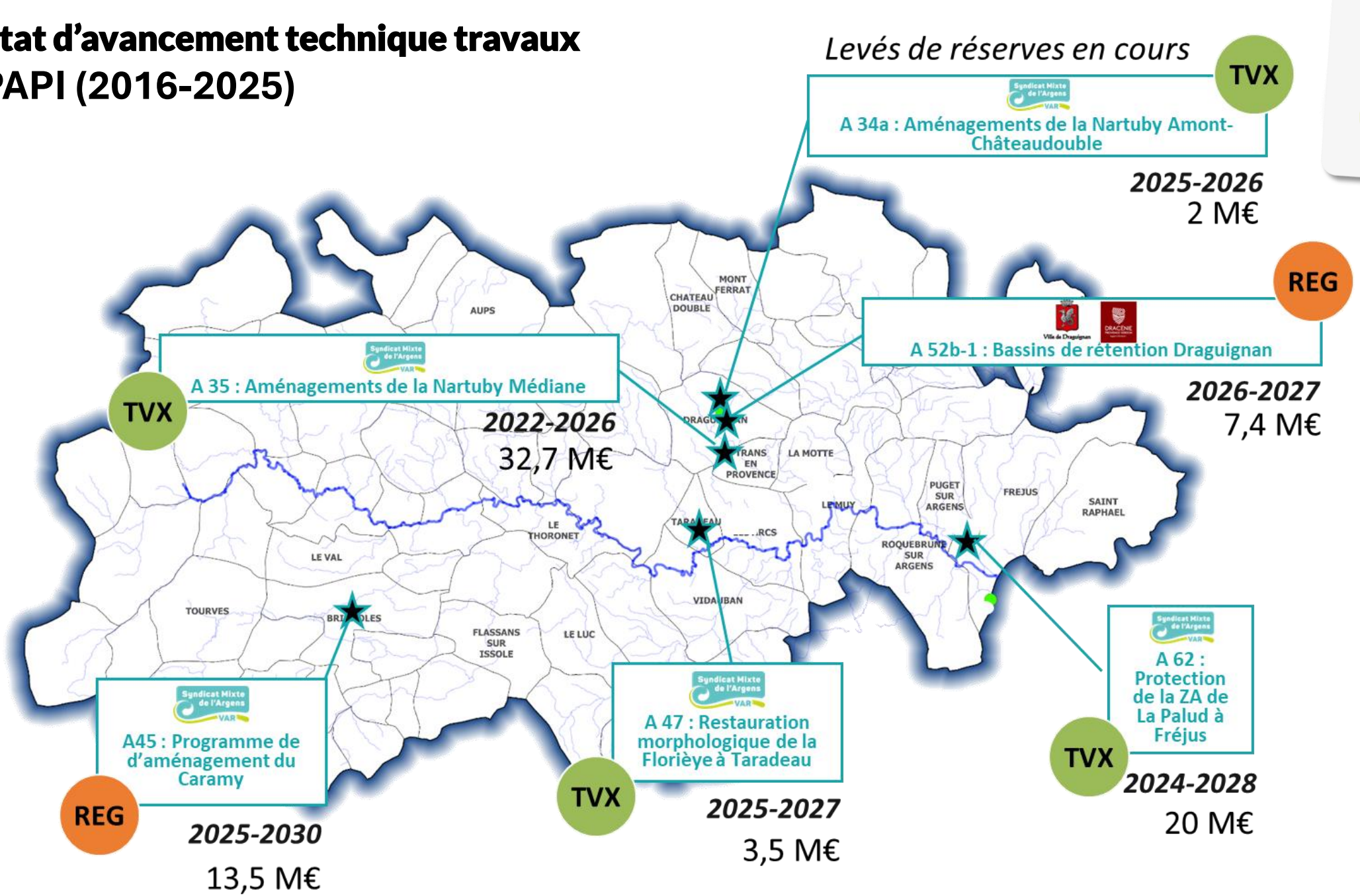

Le montant indicatif de l'enveloppe financière des fiches actions est affiché

A 47 : Restauration de la Florieye à Taradeau

3,5 M€ HT
(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Objectifs :

- Une protection des habitants pour une crue Q50,
- Une restauration de la continuité hydraulique, écologique et sédimentaire

Etat d'avancement :

- 15 décembre 2025 et 13 février 2026 : obtention des deux Arrêtés de SUP
- Mai 2026 : libération emprises foncières (AOT)
- Juin 2026 à février 2027 : travaux d'aménagement

LES GRANDS TRAVAUX PRÉVUS

1 ÉLARGISSEMENT LOCALISÉ DU COURS D'EAU,
afin d'augmenter son écoulement sans débordement et réduire les inondations dans la traversée de Taradeau.

2 REPRISE ET CONFORTEMENT DE BERGES PAR DES ENROCHEMENTS ET DU GÉNIE VÉGÉTAL,
pour limiter l'érosion des rives qui menacent à court et moyen termes les aménagements riverains tels que le réseau d'eaux usées (risque de pollution)

3 PLANTATION D'UNE VÉGÉTATION ADAPTÉE SUR LES BERGES
qui en sont dépourvues, afin d'améliorer les habitats pour la biodiversité et la fonctionnalité écologique du cours d'eau.

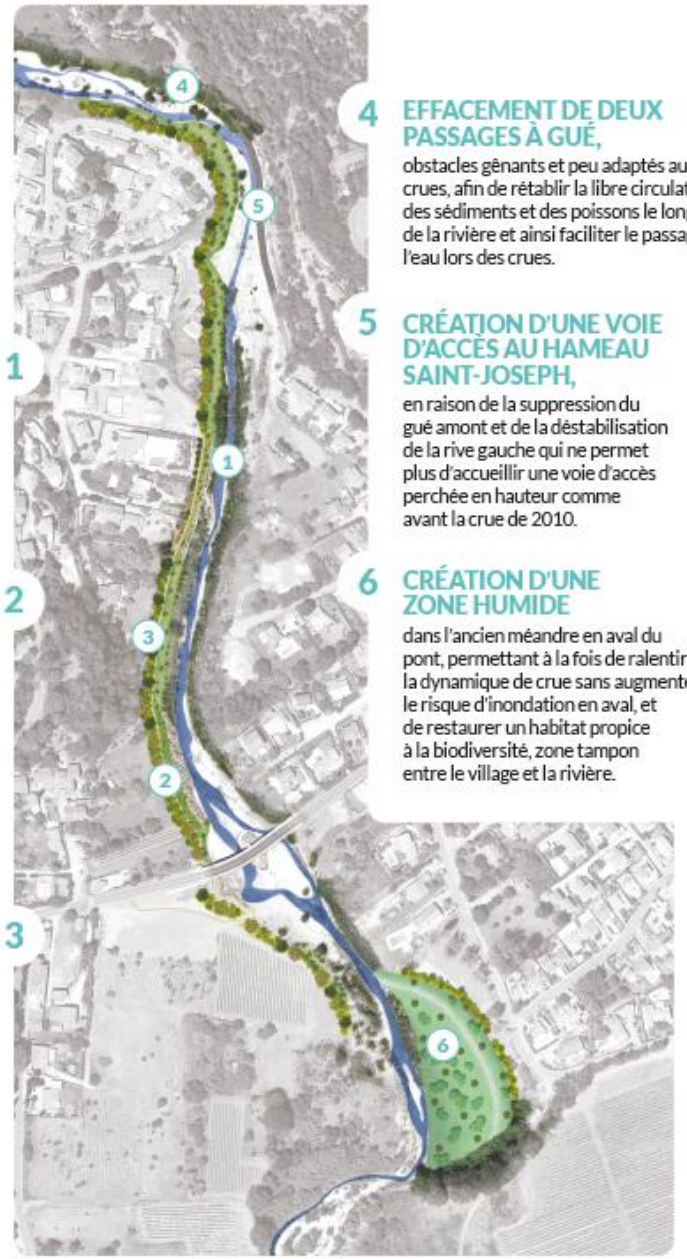

4 EFFACEMENT DE DEUX PASSAGES À GUÉ,
obstacles gênants et peu adaptés aux crues, afin de rétablir la libre circulation des sédiments et des poissons le long de la rivière et ainsi faciliter le passage de l'eau lors des crues.

5 CRÉATION D'UNE VOIE D'ACCÈS AU HAMEAU SAINT-JOSEPH,
en raison de la suppression du gué amont et de la déstabilisation de la rive gauche qui ne permet plus d'accueillir une voie d'accès perchée en hauteur comme avant la crue de 2010.

6 CRÉATION D'UNE ZONE HUMIDE
dans l'ancien méandre en aval du pont, permettant à la fois de ralentir la dynamique de crue sans augmenter le risque d'inondation en aval, et de restaurer un habitat propice à la biodiversité, zone tampon entre le village et la rivière.

Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux

A 47 : Restauration de la Florieye à Taradeau

3,5 M€ HT
(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Création de la mesure compensatoire hydraulique et environnementale
Eté 2026



Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux

A 47 : Restauration de la Florieye à Taradeau

3,5 M€ HT
(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Dévoiement des réseaux d'eaux usées Aout 2026







Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux

A 35 : Aménagements de la Nartuby Médiane Draguignan / Trans-en-Provence

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Objectifs

•Protéger le territoire de Draguignan et de Trans-en-Provence des crues de la Nartuby jusqu'à l'occurrence trentennale (180 m^3/s)

•Tout en restaurant les fonctionnalités écologiques de la rivière

•Et sans aggraver les conséquences sur les communes en aval.

Chiffres clés/indicateurs de l'opération

150 000 m^3 de matériaux à déplacer
11 ponts à reconstruire, à modifier ou à supprimer
5 seuils à supprimer et 1 prise d'eau à rétablir
4 km de cours d'eau à restaurer
15 ha de compensations environnementales

32,7 M€ HT
(ÉTUDES + TRAVAUX + FONCIER)



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

VAR LE DÉPARTEMENT

A 35 : Aménagements de la Nartuby Médiane Draguignan –Trans-en-Provence

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Avancement chantier –M3 – Traversée urbaine Draguignan-Trans (en cours d'achèvement)



POSE DES POUTRES DU PONT DES INCAPIS



MESURE COMPENSATOIRE HYDRAULIQUE OPÉRATIONNELLE À TRANS-EN-PROVENCE

A 35 : Aménagements de la Nartuby Médiane Draguignan –Trans-en-Provence

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Avancement chantier –M4 – Pont de Lorgues – volet restauration (achevé mai 2026)



AMENAGEMENT DES BERGES EN GÉNIE ECOLOGIQUE EN AMONT DU PONT DE LORGUES



CONFORTEMENT DE BERGE EN GÉNIE CIVIL

Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux

A 62 : Aménagements de la ZA de La Palud à Fréjus

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

LES CHIFFRES CLÉS

- **1,4 KM** DE SYSTÈME D'ENDIGUEMENT À CONSTRUIRE
- **40 000 M³** VOLUME DE REMBLAIS DIGUE NORD
- PROTECTION SUPÉRIEURE À **UNE CRUE CENTENNALE** (TYPE 2010)
- PLUS DE **250** ENTREPRISES PROTÉGÉES
- PLUS DE **2500** EMPLOIS PROTÉGÉS
- ACCORDS FONCIERS OBTENUS AVEC PLUS DE **25 PROPRIÉTAIRES ET RIVERAINS**

Lot 1: travaux du système d'endiguement (attribué en nov. 2024)



25,7 M€ HT
(ÉTUDES + TRAVAUX)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

A 62 : Digue nord

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR







Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux

A 45 : Programme de prévention des inondations à Brignoles

14,4 M€ HT
(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Etat d'avancement :

- 12/2024 : dépôt des dossiers réglementaires (DAE+SUP+DUP+MECPLU)
- Démarrage des travaux préparatoires fin 2025 :
  - Démolition d'un bâtiment
  - Dévoiement préalable des réseaux
- Complétude des dossiers en Mai 2026
- Enquête publique prévue en Octobre / Novembre 2026
- Fin des travaux en 2030, sous réserve de libération du foncier

LES CHIFFRES CLÉS

3 KM DE LINÉAIRE DE COURS D'EAU CONCERNÉ

1,7 KM DE VÉGÉTALISATION AVEC DES ESPÈCES LOCALES ADAPTÉES

3,3 KM D'HABITATS AQUATIQUES RECONNECTÉS ENTRE L'AMONT ET L'AVAL POUR PERMETTRE LA LIBRE CIRCULATION ET LA REPRODUCTION DES POISSONS

95 % DES HABITANTS INONDÉS EN 2019 PROTÉGÉS PAR LE PROJET







MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMA ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

A 52-B1 : Bassins de rétention du vallon de Sainte Barbe et du vallon des Tours à Draguignan

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Réalisation de 4 bassins de rétention depuis le volet pré-opérationnel jusqu'à leurs réalisations objectif global Q10 ans:

7,4 M€ HT
(ÉTUDES + TRAVAUX + FONCIER)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Etat d'avancement :

- **Vallon des Tours**
  Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale signé le 27 novembre 2025.
  Travaux envisagé à partir de novembre 2026 (en même temps que sainte Barbe : transfert de déblais).

  Vallon de Sainte Barbe
  Enquête publique du 15 juin au 17 juillet 2026.
  Avis de la DDTM attendu pour le 15 octobre 2026 en vue d'une signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale début novembre 2026 pour permettre un démarrage des travaux à cette période impactant le démarrage du bassin du vallon des Tours.

  Poisson
  Les négociations sont en cours en parallèle (**point bloquant concernant une parcelle en indivision**).

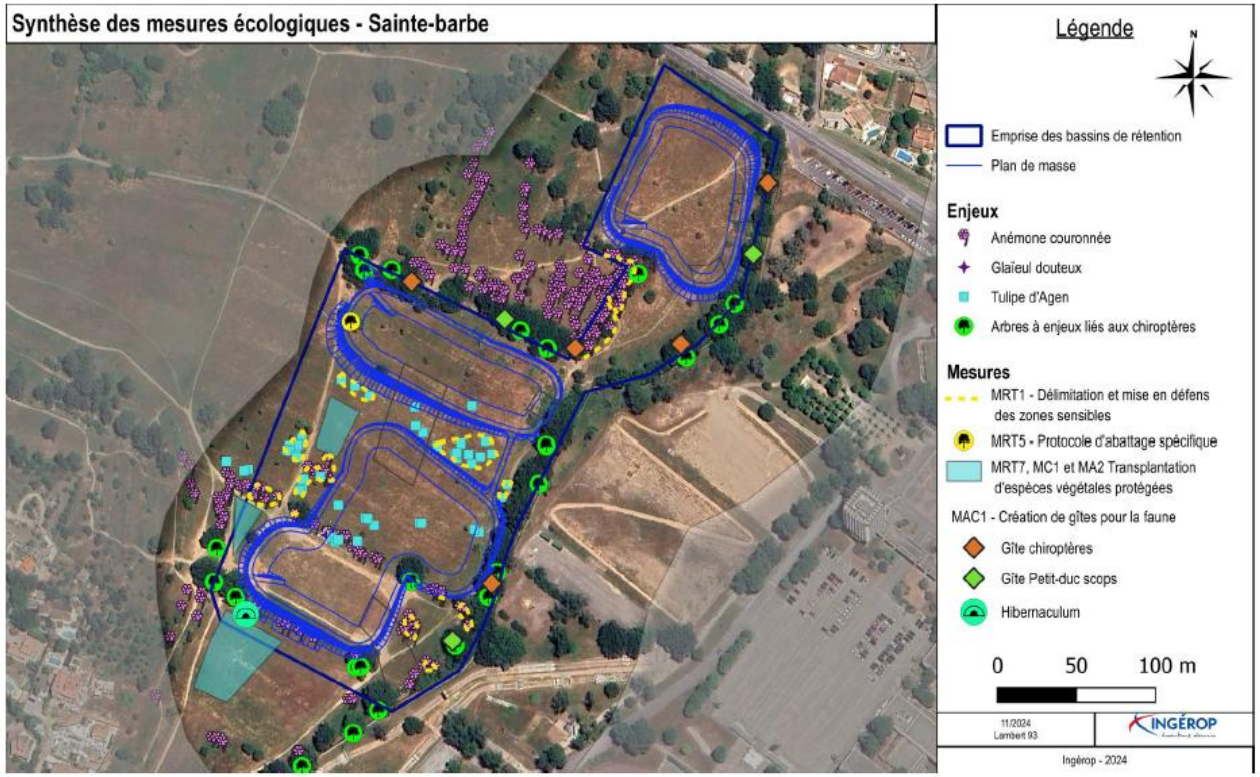

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Projection post 2028 et avenant n°1 au PEP

Projection : Etudes pouvant donner lieu à des travaux dans un PAPI 2

Basse vallée et côtiers de l'Esterel

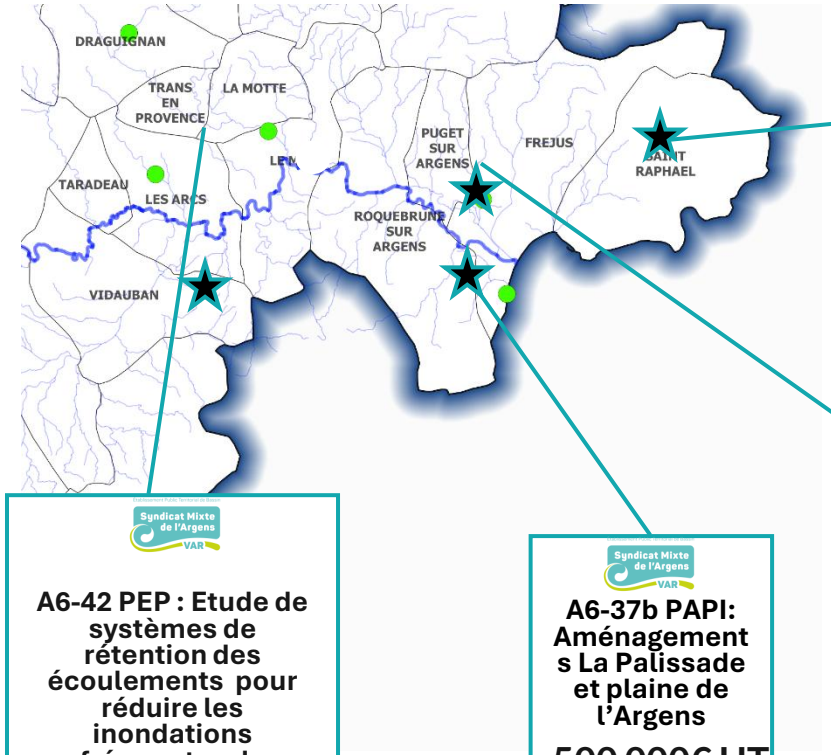

A6-42 PEP : Etude de systèmes de rétention des écoulements pour réduire les inondations fréquentes de l'Argens en Basse vallée

150 000€ HT

2027- 2028

Nécessite une définition des enjeux à protéger

A6-37b PAPI: Aménagements La Palissade et plaine de l'Argens

500 000€ HT

Fin 2026- 2028

Concertation avec les communes de la basse vallée

-A7-63b PAPI/ A7-46 du PEP PAPI/A : Rehausse des digues du Reyran (phase 2)

350 000€ HT

2026- 2028

Marché en cours de consultation

A6-44b PAPI/A6-39 PEP : Ouvrages de rétention sur le sous bassin de la Garonne

565 000€ HT

Démarrage en 2027

A6-40 PEP : Schéma directeur de lutte contre les inondations des cours d'eau côtiers de l'Estérel et des Maures

350 000€ HT

Démarrage en 2027

Projection : Etudes pouvant donner lieu à des travaux dans un PAPI 2

Amont BV et Nartuby

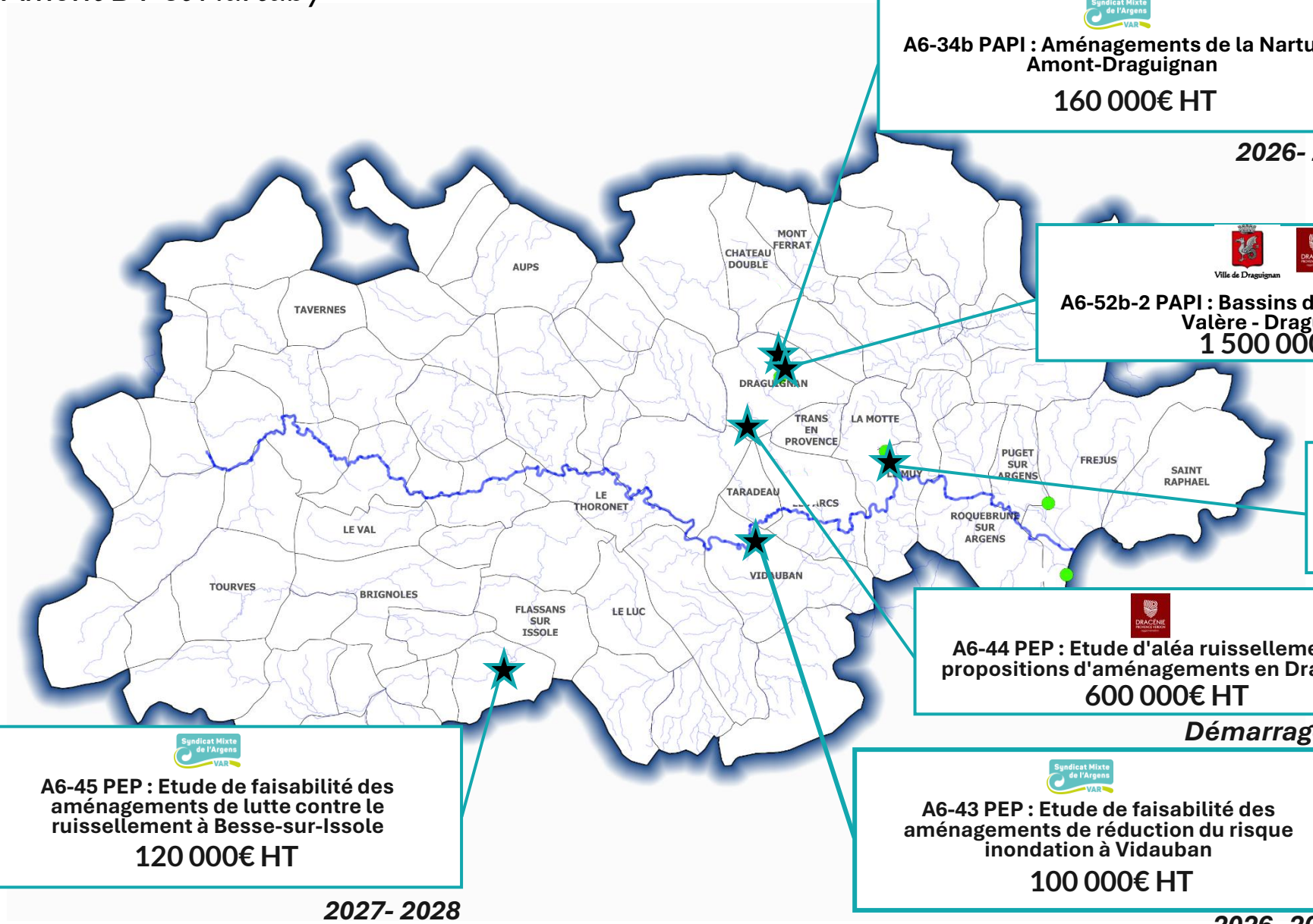

A6-34b PAPI : Aménagements de la Nartuby Amont-Draguignan

160 000€ HT

2026- 2027

A6-52b-2 PAPI : Bassins de rétention Riaille-Valère - Draguignan

1 500 000€ HT

2026- 2028

A6-36 PAPI : Restauration morphologique Argens au Muy (arasement d'un merlon)

30 000€ HT (partiel)

2026- 2027

A6-44 PEP : Etude d'aléa ruissellement et propositions d'aménagements en Dracénie

600 000€ HT

Démarrage en 10/2026

A6-45 PEP : Etude de faisabilité des aménagements de lutte contre le ruissellement à Besse-sur-Issole

120 000€ HT

2027- 2028

A6-43 PEP : Etude de faisabilité des aménagements de réduction du risque inondation à Vidauban

100 000€ HT

2026- 2028

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Un des objectifs du PEP : constituer le dossier de PAPI soumis à la labellisation et réaliser l'évaluation environnementale.

- Elaborer les études de conception au stade avant-projet permettant d'exposer les impacts hydrauliques des actions de travaux prévus, leur coût, leur efficacité socio-économique et justifier les choix opérés au regard de la séquence ; éviter - réduire - compenser.
- Elaborer le rapport environnemental exigé au titre de l'évaluation environnementale du PAPI, dans lequel sont analysés les impacts environnementaux pour justifier le programme de travaux.
- Concerter et consulter le public.

Le calendrier de mise en œuvre du PEP doit s'étendre jusqu'à la labellisation du PAPI.

Or, certaines actions de maîtrise d'œuvre inscrites dans le PAPI (2016-2025) ou encore le PEP (2026-2028) n'ont pas encore démarré et ne seront pas terminées au 19 février 2028.

Demande de prolongation d'un an de la durée du PEP jusqu'au 20/02/2029

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Prolongement de l'animation de la démarche PAPI de 2 ans

La durée cible de mise en œuvre d'un PEP est de deux ans. Il est souligné dans le cahier des charges PAPI 3 2023 que la durée de financement de l'animation définie pour cette première phase de la démarche PAPI est de quatre ans au titre du FPRNM, depuis la déclaration d'intention du porteur du PAPI jusqu'à la labellisation du PAPI.

Coût global		HT / TTC	Maître d'ouvrage		% Part.	État P181		% Part.
actuel	avenant 1		actuel	avenant 1		actuel	avenant 1	
260 000 €	520 000 €	TTC	130 000 €	260 000 €	50%	130 000 €	260 000 €	50%
	+260 000 €			+130 000 €			+130 000 €	

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Prolongement et renforcement du programme de sensibilisation des scolaires

Pour l'année 2026-2027 : 57 classes de 30 établissements ont candidaté représentant 1314 élèves de 20 communes différentes alors que seulement 30 classes étaient programmées.

Au regard,

- D'une importante mobilisation, supérieure aux prévisions
- D'une nécessité de prolonger la sensibilisation jusqu'à la labellisation du futur PAPI

Il est proposé de financer une année supplémentaire de sensibilisation et d'augmenter de 10 classes par an (soit 40 classes) le nombre de classes sensibilisées à partir de l'année 2027-2028 (fiche action A1-3).

Coût global		HT / TTC	Maître d'ouvrage		% Part.	État P181		% Part.
actuel	avenant 1		actuel	avenant 1		actuel	avenant 1	
260 000 €	340 000 €	TTC	52 000 €	68 000 €	20%	208 000 €	272 000 €	80%
	+80 000 €			+16 000 €			+64 000 €	

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Extension du périmètre pour la création des outils de prévision des crues sur le territoire d'ECAA

Dans le contexte de la crue exceptionnelle d'octobre 2024, la configuration du territoire à la **confluence du Reyran et du Reyrannet** impose une analyse de la réponse de chaque bassin versant et du fonctionnement des ouvrages hydrauliques. La création d'outils de prévision des crues sur ce secteur fait l'objet de la fiche action A2-18, d'un montant de 180 000 €, bénéficiant de 50% de subventions au titre du FPRNM.

Aujourd'hui, ECAA souhaite élargir la création d'outils de prévision aux **bassins versant de la Garonne, du Pédégal et du Valescure** où sont présents plusieurs ouvrages classés gérés par ECAA, notamment les barrages des Cous, du Saint-Esprit, du Peyron et de l'Aspé, ainsi que les bassins de Vaulongue et du Castellas, qui participent à la protection de secteurs urbanisés et à enjeux.

Il est proposé d'étendre le périmètre de la fiche action A2-18 du bassin versant du Reyran aux bassins versant de la Garonne, du Pédégal et du Valescure sans modification du montant global de la fiche action ni des subventions FPRNM allouées.

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Financement des missions en régie des dispositifs de réduction de la vulnérabilité

Le bilan des dispositifs de réduction de la vulnérabilité réalisé à l'échelle du PAPI met en évidence un besoin de renforcer l'animation, la communication, le suivi et l'accompagnement des particuliers par les maîtres d'ouvrage pour optimiser le nombre de diagnostics réalisés et de travaux mis en œuvre.

Il est ainsi proposé de financer ces missions réalisées en régie dans le cadre du PAPI (fiches A5-27, A5-29, A5-31, A-35 et A5-37)

Maître d'ouvrage	Coût global		HT / TTC	Maître d'ouvrage		% Part.	État P181		% Part.
	actuel	avenant 1		actuel	avenant 1		actuel	avenant 1	
DPVa	NC	80 000 €	TTC		40 000 €	50%		40 000 €	50%
ECAA	NC	67 500 €	TTC		33 750 €	50%		33 750 €	50%
SMA	NC	57 000 €	TTC		28 500 €	50%		28 500 €	50%
TOTAL	NC	204 500 €			102 250 €	50%		102 250 €	50%

+204 500 € **+102 250 €** **+102 250 €**

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Augmentation du coût de l'étude d'aléa ruissellement en Dracénie

L'action a pour objet la réalisation d'études d'aléa ruissellement à l'échelle de 8 communes.
DPVa souhaite démarrer l'action par la réalisation d'un diagnostic commun sur l'ensemble des communes et par une étude centrée sur le secteur des Arcs-sur-Argens et Trans-en-Provence.
Avec le prolongement du PEP jusqu'en février 2029, une seconde phase est anticipée. Elle comprend les relevés topographiques avec un géomètre expert, les études en phase PRO, les études réglementaires et les études foncières.
Le montant de cette seconde phase est estimé à 300 000 € HT.

Il est proposé d'augmenter le montant de la fiche action A6-44 de 300 000 € HT pour réaliser la seconde phase des études.

Coût global		HT / TTC	Maître d'ouvrage		% Part.	État P181		% Part.
actuel	avenant 1		actuel	avenant 1		actuel	avenant 1	
600 000 €	900 000 €	TTC	300 000 €	450 000 €	20%	300 000 €	450 000 €	80%
+300 000 €			+150 000 €			+150 000 €		

Proposition d'avenant au PEP (2026-2028)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Synthèse

AXE	Coût global	Coût global Avenant 1	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage avenant 1	% Part.	État P181	État P181 Avenant 1	% Part.
Axe 0	380 000 €	640 000 €	TTC	190 000 €	320 000 €	50%	190 000 €	320 000 €	50%
Axe 1	2 117 980 €	2 197 980 €	HT/TTC	749 236 €	765 236 €	35%	1 368 744 €	1 432 744 €	65%
Axe 2	955 000 €	955 000 €	HT/TTC	490 000 €	490 000 €	51%	465 000 €	465 000 €	49%
Axe 3	270 000 €	270 000 €	TTC	270 000 €	270 000 €	100%	0 €	0 €	0%
Axe 4	80 000 €	80 000 €	TTC	40 000 €	40 000 €	50%	40 000 €	40 000 €	50%
Axe 5	19 169 500 €	19 374 000 €	TTC	5 328 750 €	5 431 000 €	28%	9 702 250 €	9 804 500 €	51%
Axe 6	1 740 000 €	2 040 000 €	HT/TTC	870 000 €	1 020 000 €	50%	870 000 €	1 020 000 €	50%
Axe 7	812 400 €	812 400 €	HT	712 400 €	712 400 €	88%	100 000 €	100 000 €	12%
TOTAL	25 524 880 €	26 369 380 €	HT/TTC	8 650 386 €	9 048 636 €	34%	12 735 994 €	13 182 244 €	50%

+844 500 €

+398 250 €

ECAA : + 33 750 €
DPVa: + 190 000 €
SMA : +174 500 €

+446 250 €

Hausse modéré des coûts de l'enveloppe prévisionnelle et du montant des subventions FPRNM de l'ordre de 3 %.

Calendrier de préparation et de validation de l'avenant n°1 au PEP (2026-2028)

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Septembre — Octobre — Novembre ..... Décembre

2026

17/09 — **Réunion du COTECH Validation des principes de l'avenant**

25/09 — *Finalisation du projet d'avenant n°1*

06/10 — **Réunion du COPIL Validation du projet d'avenant n°1**

12/10 — Conseil syndical Validation du portage du projet d'avenant n°1

02/11 — *Dépôt du projet d'avenant n°1*

INSTRUCTION

Établissement Public Territorial de Bassin
Syndicat Mixte de l'Argens
VAR

Syndicat Mixte de l'Argens

Antenne de Fréjus
Parc d'activités Le Capitou Pôle BTP
32 Allée Sébastien Vauban
83600 Fréjus

Le siège
Place des Moulins
Rue de la Calade
83720 Trans-en-Provence

Antenne de Brignoles
ZAC Nicopolis
195 Rue des Genévriers
83170 Brignoles

TÉL. 09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

www.syndicatargens.fr